



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## médecine

Question écrite n° 13236

### Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies sur la recherche fondamentale et thérapeutique contre le virus du sida. Cette dernière a peut-être marqué un tournant décisif suite à la découverte récente par un groupe de chercheurs français d'une piste sérieuse encourageante d'un vaccin thérapeutique contre ce rétrovirus tueur. La science tient visiblement enfin le bon bout dans ce dossier. C'est pour cette raison qu'elle lui demande de lui indiquer les mesures supplémentaires et exceptionnelles que le Gouvernement entend prendre dès ce jour afin de soutenir la recherche française contre le sida.

### Texte de la réponse

La mise au point d'un traitement efficace grâce à la recherche clinique et fondamentale sur le syndrome d'immunodéficience acquise et sur son virus causal, le VIH, est bien une des préoccupations du ministère chargé de la recherche et des nouvelles technologies. C'est au travers des recherches impulsées et financées par l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) que s'exerce l'action de ce ministère. Si la mise au point d'un vaccin préventif reste une absolue priorité malgré les difficultés rencontrées, elle n'occulte pas pour autant d'autres approches scientifiques de la lutte contre l'agent de la pandémie. L'amélioration de la chimiothérapie et la recherche de nouvelles cibles thérapeutiques, permettant de concevoir des traitements plus efficaces et moins affectés par des effets secondaires parfois très invalidants, sont également une voie de recherche active. Les équipes françaises y ont acquis une position éminente au plan mondial et disposent déjà de résultats prometteurs, qu'il reste encore à mettre à l'épreuve de la recherche clinique, dans le contexte des essais thérapeutiques où l'ANRS dispose d'une expertise reconnue, basée aussi bien sur l'absolu respect des règles éthiques que sur la compétence scientifique des équipes cliniques mobilisées. La recherche dans le domaine de la vaccinothérapie est également une des originalités des travaux conduits en France. Il s'agit de stimuler et d'amplifier la réponse immunitaire dirigée contre le virus chez les personnes infectées, en particulier pour alléger les effets toxiques des traitements classiques, et pour réactiver cette réponse lorsqu'elle s'atténue sous l'effet du traitement. Des résultats préliminaires extrêmement encourageants viennent en effet d'être obtenus dans ce domaine et confirment la validité de cette approche. D'autres essais sont en cours, qu'il faudra analyser lorsque leurs résultats seront disponibles. Il convient maintenant de travailler sur le plus long terme afin de pouvoir disposer de résultats scientifiques confirmés. Ce sera une des priorités de l'ANRS, dont le mandat va être renouvelé en 2004 et que le ministère continuera à soutenir sans réserve, de démontrer, grâce aux efforts de tous les acteurs concernés, qu'il s'agit bien là d'un « tournant décisif » dans la mise au point de traitements efficaces contre cette terrible maladie.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 13236

**Rubrique** : Recherche

**Ministère interrogé** : recherche

**Ministère attributaire** : recherche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 mars 2003, page 1565

**Réponse publiée le** : 28 avril 2003, page 3374